



Signé par :
 Gilles REGUILLON
BD884C1AC0C5460 ...

COMPTES ANNUELS

Arrêtés au : 31/12/2023

SAS CHAMATEX GROUP

1285 Route DE SAINT-ROMAIN D'AY

07290 ARDOIX

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 590 392		1 590 392	1 506 316
	Montant net du chiffre d'affaires	1 590 392		1 590 392	1 506 316
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			52 089	59 890
	Autres produits			4	9
Total des produits d'exploitation (1)				1 642 485	1 566 216
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			970 816	774 212
	Impôts, taxes et versements assimilés			29 593	21 504
	Salaires et traitements			383 515	353 744
	Charges sociales du personnel			154 763	143 837
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			63 107	90 033
	- charges d'exploitation à répartir			29 713	24 470
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			6	7
Total des charges d'exploitation (2)				1 631 513	1 407 808
RESULTAT D'EXPLOITATION				10 972	158 408

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 972	158 408
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	28 480	7 853
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	28 480	7 853
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	638 643	485 438
	Intérêts et charges assimilées (4)	213 784	170 675
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	852 426	656 113
RESULTAT FINANCIER		(823 946)	(648 259)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(812 974)	(489 852)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Total des produits exceptionnels		
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	18 883	14 803
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Total des charges exceptionnelles	18 883	14 803
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(18 883)	(14 803)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		1 670 965	1 574 069
TOTAL DES CHARGES		2 502 823	2 078 723
RESULTAT DE L'EXERCICE		(831 857)	(504 654)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		28 480	7 853
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		213 459	170 674

CHAMATEX GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 9.621 euros
Siège social : 1285 route de Saint-Romain d'Ay-Munas 07290 ARDOIX
883 703 498 RCS AUBENAS
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 SEPTEMBRE 2024**

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

TROISIEME RÉOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée Générale,

décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à (831.857) euros en totalité au compte "Report à nouveau" qui s'élève ainsi à (1.940.498) euros ;

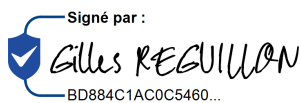
prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 septembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

Le présent acte est signé électroniquement dans les conditions prévues par les articles 1366 et 1367 du Code civil, grâce à la plateforme DocuSign Protect & Sign (i) permettant la remise d'un exemplaire numérique de l'acte aux signataires et (ii) garantissant que le présent acte est établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité et que la signature électronique utilisée consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache.

Extrait certifié conforme

Signé par :

BD884C1AC0C5460...

G.R.H.

représentée par Monsieur **Gilles REGUILLON**
Président



Signé par :
 Gilles REGUILLON
BD884C1AC0C5460 ...

COMPTES ANNUELS

Arrêtés au : 31/12/2023

SAS CHAMATEX GROUP

1285 Route DE SAINT-ROMAIN D'AY

07290 ARDOIX

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **19 070 856** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 670 965** euros et un total **charges** de **2 502 823** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-831 857** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

Faits marquants de l'exercice

- Participations

Au cours de l'exercice, la société a :

- * participé à l'augmentation de capital de la société ASF 4.0, après l'opération la participation au capital est de 55%
- * augmenté sa participation dans la société TOPTEx CUBE pour la porter à 90%
- * augmenté sa participation dans la société INSOFT à hauteur de 54%

Il est précisé que les frais d'acquisition des titres sont inscrits à l'actif et amortis sur 5 ans par la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire.

- Augmentations de capital

L'assemblée générale du 31 mai 2023 a décidé de procéder à une augmentation de capital pour un montant global de 148.844,82 euros, prime d'émission incluse :

- * Nombre d'actions émises : 87
- * Total valeur nominale : 87 euros
- * Total prime émission : 148.757,82 euros

L'assemblée générale du 11 octobre 2023 a approuvé l'apport des actions de la société TOPTEx CUBE par les sociétés CASRA CAPITAL et CREDIT AGRICOLE DES SAVOIES CAPITAL pour un montant global de 311.376,52 euros, prime d'émission incluse :

- * Nombre d'actions émises : 182
- * Total valeur nominale : 182 euros
- * Total prime émission : 311.194,52 euros

- Emission de 3 emprunts obligataires

La société a émis 3 nouveaux emprunts obligataires en 2023, voir les caractéristiques dans le paragraphe spécifique, Le montant global souscrit et versé est de 2.489.302 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Évènements post-cloture

La société Advanced Shoe Factory 4.0, filiale de la Société, a réalisé en juillet 2024 plusieurs augmentations de capital auprès de ses actionnaires historiques et d'un nouvel actionnaire pour un montant total, primes d'émission comprises, de 5.989.582,29 euros dont 3 039 600,40 euros étant intégralement libérés par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société, et 2.949.981,89 euros, étant intégralement libérés par versements bancaires en fonds immédiatement disponibles.

Chamatex Group a participé à ces opérations à hauteur de 2.651.679,44 euros par compensation avec des créances qu'elle détenait sur la société Advanced Shoe Factory 4.0, et à hauteur de 349.996,89 euros par versement bancaire. Préalablement à la réalisation de ces opérations, la Société détenait 55 % du capital social d'Advanced Shoe Factory 4.0, pourcentage porté à 53,4 % à l'issue de celles-ci.

Ces augmentations de capital devraient permettre à ASF 4.0 de poursuivre les développements industriels et commerciaux afin d'atteindre la rentabilité opérationnelle et de moins dépendre du soutien de Chamatex Group pour financer ses opérations.

La société Chamatex SAS dont Chamatex Group est l'unique actionnaire a pris la décision en avril 2024 d'arrêter les activités de sa filiale Moulinage de la Volane suite à la perte d'un client important, et de fusionner par voie de Transfert Universel de Patrimoine les activités de production de sa filiale Natexprod avec ses propres activités. Par ailleurs, la société Chamatex SAS a également décidé en mai 2024 de fermer l'usine de sa filiale Rocle SAS à Tarare et de relocaliser les activités de tissage de cette dernière à Ardoix.

Chamatex Group est caution d'un emprunt de 7,5 millions d'euros souscrit par sa filiale Chamatex SAS en décembre 2022 auprès de différents prêteurs. Au 31 décembre 2023, cette dernière ne respectait pas le ratio financier (covenant) et certains engagements contractuels rendant donc la dette financière immédiatement exigible. Chamatex SAS a sollicité auprès des prêteurs qu'ils renoncent à se prévaloir de l'exigibilité des sommes dues et a obtenu leur accord à l'unanimité en juin 2024. L'exigibilité contractuelle de la dette n'est donc pas modifiée à la clôture de l'exercice 2023.

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2017-01 du 5 mai 2017 relatif à la modification des annexes et du règlement ANC 2016-07 du 4 Novembre 2016 homologué en date du 26 Decembre 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Il est précisé que le principe de continuité d'exploitation, dont la direction a apprécié le bien fondé, a été appliqué pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023, compte tenu de la capacité de la Société à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières à court terme, concrétisée par :

1/ le renforcement significatif des capitaux propres de sa filiale ASF 4.0 intervenu en juillet 2024 grâce au soutien de ses actionnaires historiques et d'un nouvel actionnaire, réalisé par incorporation de comptes courants (3 039 600 euros) et par souscriptions en numéraire de nouvelles actions (2 949 982 euros), permettant à ASF 4.0 de financer de manière autonome le développement de ses activités sur les prochains mois avec l'objectif d'atteindre l'équilibre opérationnel et de moins solliciter Chamatex Group pour assurer le financement de ses besoins d'exploitation, permettant ainsi à Chamatex Group d'allouer ses ressources aux développements des autres filiales du groupe

2/ les opérations de recapitalisation menées actuellement et visant à renforcer d'environ 2 millions d'euros les capitaux propres de Chamatex Group grâce au soutien de ses actionnaires historiques, et donc de continuer à assurer le financement de l'ensemble de ses filiales dont la société

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

Immobilisations financières

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition.

Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise ; Elle est déterminée, selon les caractéristiques propres à chaque filiale, par rapport aux capitaux propres ré-estimés de la filiale, à sa rentabilité et à ses perspectives d'avenir, notamment à travers l'actualisation des flux futurs de trésorerie.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou implicite.

Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Emprunts obligataires

- Exercice 2020

La société a procédé à l'émission de 2.000 obligations convertibles en actions (les "OCA1") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- * Prix unitaire : 1.000 euros
- * Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- * Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- * Prime de non conversion : 10 % l'an, payée en cas de non conversion.

Elle a également procédé à l'émission de 1.032 obligations convertibles en actions (les "OCA2") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- * Prix unitaire : 1.000 euros
- * Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- * Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- * Prime de non conversion : 10 % l'an, payée en cas de non conversion.

- Exercice 2022

La société a procédé à l'émission de 1.638 obligations convertibles en actions (les "OCA2022-1") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- * Prix unitaire : 1.546,34 euros
- * Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- * Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- * Prime de non conversion : 10 % l'an, payée en cas de non conversion.

Elle a également procédé à l'émission de 819 obligations convertibles en actions (les "OCA2022-2") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- * Prix unitaire : 1.546,34 euros
- * Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- * Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- * Prime de non conversion : 10 % l'an, payée en cas de non conversion.

- Exercice 2023

La société a procédé à l'émission de 402 obligations convertibles en actions (les "OCA 2023") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- * Prix unitaire : 1.710,86 euros
- * Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 09/10/2030.
- * Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
- * Prime de non conversion : 9 % l'an, payée en cas de non conversion.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Elle a également procédé à l'émission de 1.092 obligations convertibles en actions (les "OCA A 2023") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- * Prix unitaire : 1.710,86 euros
- * Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- * Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
- * Prime de non conversion : 13 % l'an, payée en cas de non conversion.
- * L'empunt est émis en 2 tranches : T1 de 702 obligations et T2 de 390 obligations
- * Au 31/12/2023, seul la tranche T1 est versée.

Elle a également procédé à l'émission de 546 obligations convertibles en actions (les "OCA B 2023") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- * Prix unitaire : 1.710,86 euros
- * Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- * Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
- * Prime de non conversion : 13 % l'an, payée en cas de non conversion.
- * L'empunt est émis en 2 tranches : T1 de 351 obligations et T2 de 195 obligations
- * Au 31/12/2023, seul la tranche T1 est versée.

Une provision pour risques a été constituée à la clôture relative aux primes de non conversion.
Le montant comptabilisé au 31/12/2023 s'élève à 1.532.999,78 euros.

Charges à répartir

Au cours de l'exercice, la société a engagé des frais afin d'émettre des obligations convertibles.
Le montant des frais d'émission des obligations convertibles est de 45.795,02 euros..
Cette somme figure dans les frais d'émission d'emprunt à étaler. Elle est amortie sur la durée du contrat des obligations convertibles.
La dotation aux amortissements comptabilisée sur l'exercice clos au 31/12/2023 est de 29.712,52 euros.
Le solde du compte de charge à étaler au 31/12/2023 s'élève à 146.131,33 euros.

Actions gratuites

En 2020, 55 actions gratuites ont été attribuées.
A cet effet, une réserve indisponible a été constituée pour 55k€.
Les actions sont en cours d'acquisition au 31/12/2023.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

La convention collective appliquée est celle de la Metallurgie

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,17 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 60 à 67 ans
- Taux de rotation du personnel : faible
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2022

Les engagements correspondants de 76.015,67 € n'ont pas été constatés sous la forme de provision

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	287 586		1 300			288 886
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	287 586		1 300			288 886
CORPORELLES	Terrains	7 077					7 077
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 077					7 077	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence	13 368 550		794 161			14 162 711
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	15 000					15 000
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 383 550		794 161			14 177 711
TOTAL		13 678 213		795 461			14 473 674

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	200 514	61 692		262 205
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	200 514	61 692		262 205
CORPORELLES	Terrains	1 513	1 415		2 928
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 513	1 415		2 928
TOTAL		202 026	63 107		265 133

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	18 883						45 153
TOTAL	18 883						45 153
TOTAL GENERAL NON VENTILE		18 883					18 883

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	26 270	18 883		45 153
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	26 270	18 883		45 153
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	894 357	638 643		1 533 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	894 357	638 643		1 533 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	920 627	657 526		1 578 153
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		638 643 18 883		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2023

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	15 000		15 000
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	995 152	995 152	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	57 365	57 365	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 218	26 218	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	3 344 714	3 344 714	
	Débiteurs divers	48 823	48 823	
	Charges constatées d'avances	1 049	1 049	
	TOTAL DES CREANCES	4 488 322	4 473 322	15 000
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2023

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	9 334 293	13 635	8 632 893	687 766
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 031	2 031		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	260 525	260 525		
	Personnel et comptes rattachés	87 155	87 155		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76 438	76 438		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	166 173	166 173		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 973	3 973		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 637	1 637		
	Autres dettes	2 070	2 070		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	9 934 295	613 637	8 632 893	687 766
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 489 301			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		7 827,00	1,1948	9 352,00
	Emises pendant l'exercice		269,00	1,0000	269,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		8 096,00	1,1884	9 621,00

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		63 399
Autres créances clients		16 718
<i>Clients - factures à établir</i>	<i>16 718</i>	
Autres créances		46 680
<i>Rrr à obtenir et avoirs non parvenues</i>	<i>18 000</i>	
<i>Divers - produits à recevoir</i>	<i>28 680</i>	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		322 404
Emprunts obligataires convertibles		13 635
<i>Int.courus s/emp.oblig.convertibles</i>	<i>13 635</i>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 031
<i>Intérêts courus à payer</i>	<i>2 031</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		180 839
<i>Fournisseurs -fres non parvenues</i>	<i>180 839</i>	
Dettes fiscales et sociales		123 829
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	<i>65 267</i>	
<i>Provision 13° mois</i>	<i>393</i>	
<i>Provision primes</i>	<i>19 583</i>	
<i>Charges sociales s/congés à payer</i>	<i>28 067</i>	
<i>Provisions charges sociales 13° moi</i>	<i>169</i>	
<i>Taxe apprentissage</i>	<i>330</i>	
<i>Provis charges/primes</i>	<i>8 421</i>	
<i>Etat charges à payer</i>	<i>1 600</i>	
Autres dettes		2 070
<i>Divers - charges à payer</i>	<i>2 070</i>	



Signé par :
 Gilles REGUILLON
BD884C1AC0C5460 ...

COMPTES ANNUELS

Arrêtés au : 31/12/2023

SAS CHAMATEX GROUP

1285 Route DE SAINT-ROMAIN D'AY

07290 ARDOIX

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	288 886	262 205	26 681	87 073
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.	7 077	2 928	4 149	5 564
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	14 162 711		14 162 711	13 368 550
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	15 000		15 000	15 000
	TOTAL (II)	14 473 674	265 133	14 208 541	13 476 187
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	995 152		995 152	998 270
	Autres créances	3 477 120		3 477 120	1 564 944
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	242 862		242 862	91 956
	Charges constatées d'avance	1 049		1 049	1 738
	TOTAL (III)	4 716 184		4 716 184	2 656 908
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	146 131		146 131	130 049
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		19 335 989	265 133	19 070 856	16 263 143

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	9 621	9 352
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	9 434 285	8 974 333
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	55 000	55 000
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 108 641)	(603 987)
	Résultat de l'exercice	(831 857)	(504 654)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	45 153	26 270
	Total des capitaux propres	7 603 561	7 956 314
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	1 533 000	894 357
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	1 533 000	894 357
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	9 334 293	6 854 285
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 031	1 677
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 637	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 525	185 900
	Dettes fiscales et sociales	333 739	361 470
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 070	9 140
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	9 934 295	7 412 473
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	19 070 856	16 263 143
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(831 857,38)	(504 654,16)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		613 637	580 915
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 031	1 677
(3) Dont emprunts participatifs			

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

CHAMATEX GROUP

Société par Actions Simplifiée
au capital de 9 621 €
1265 Route d'Ay
07290 Ardoix

Exercice clos le 31 décembre 2023

Grant Thornton

Commissaire aux Comptes

44 quai Charles de Gaulle
69463 Lyon cedex 06

Groupe Vingt Six

Cabinet Guigard-Veyret

Commissaire aux Comptes

26000 Valence

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

CHAMATEX GROUP Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Associés de la société Chamatex Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CHAMATEX GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes « Règles générales » et « Événements post-clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant la continuité d'exploitation, la rupture du covenant bancaire au niveau de la filiale Chamatex SAS ainsi que les mesures de restructuration du groupe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les immobilisations financières sont évaluées selon les modalités décrites en note « Immobilisations financières » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner l'application de ces modalités et à apprécier, pour les filiales, les données utilisées pour déterminer leur valeur d'inventaire et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 04 septembre 2024

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Françoise Méchin
Associée

Cabinet Guigard-Veyret



Philippe Veyret et Brice Beal
Associés

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	288 886	262 205	26 681	87 073
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	7 077	2 928	4 149	5 564
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	14 162 711		14 162 711	13 368 550
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	15 000		15 000	15 000
	TOTAL (II)	14 473 674	265 133	14 208 541	13 476 187
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	995 152		995 152	998 270
	Autres créances	3 477 120		3 477 120	1 564 944
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	242 862		242 862	91 956
	Charges constatées d'avance	1 049		1 049	1 738
	TOTAL (III)	4 716 184		4 716 184	2 656 908
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	146 131		146 131	130 049
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		19 335 989	265 133	19 070 856	16 263 143

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	9 621	9 352
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	9 434 285	8 974 333
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	55 000	55 000
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 108 641)	(603 987)
	Résultat de l'exercice	(831 857)	(504 654)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	45 153	26 270
	Total des capitaux propres	7 603 561	7 956 314
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	1 533 000	894 357
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	1 533 000	894 357
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	9 334 293	6 854 285
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 031	1 677
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 637	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 525	185 900
	Dettes fiscales et sociales	333 739	361 470
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 070	9 140
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	9 934 295	7 412 473
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	19 070 856	16 263 143
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(831 857,38)	(504 654,16)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		613 637	580 915
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 031	1 677
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 590 392		1 590 392	1 506 316
	Montant net du chiffre d'affaires	1 590 392		1 590 392	1 506 316
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			52 089	59 890
Autres produits			4	9	
Total des produits d'exploitation (1)				1 642 485	1 566 216
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			970 816	774 212
	Impôts, taxes et versements assimilés			29 593	21 504
	Salaires et traitements			383 515	353 744
	Charges sociales du personnel			154 763	143 837
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			63 107	90 033
	- charges d'exploitation à répartir			29 713	24 470
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			6	7	
Total des charges d'exploitation (2)				1 631 513	1 407 808
RES ULTAT D'EXPLOITATION				10 972	158 408

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		10 972	158 408
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	28 480	7 853
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		28 480	7 853
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	638 643	485 438
	Intérêts et charges assimilées (4)	213 784	170 675
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		852 426	656 113
RESULTAT FINANCIER		(823 946)	(648 259)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(812 974)	(489 852)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	18 883	14 803
	Total des charges exceptionnelles	18 883	14 803
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(18 883)	(14 803)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		1 670 965	1 574 069
TOTAL DES CHARGES		2 502 823	2 078 723
RESULTAT DE L'EXERCICE		(831 857)	(504 654)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		28 480	7 853
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		213 459	170 674

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **19 070 856 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 670 965 euros** et un total **charges** de **2 502 823 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-831 857 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

Faits marquants de l'exercice

- Participations

Au cours de l'exercice, la société a :

- * participé à l'augmentation de capital de la société ASF 4.0, après l'opération la participation au capital est de 55%
- * augmenté sa participation dans la société TOPTEx CUBE pour la porter à 90%
- * augmenté sa participation dans la société INSOFTE à hauteur de 54%

Il est précisé que les frais d'acquisition des titres sont inscrits à l'actif et amortis sur 5 ans par la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire.

- Augmentations de capital

L'assemblée générale du 31 mai 2023 a décidé de procéder à une augmentation de capital pour un montant global de 148.844,82 euros, prime d'émission incluse :

- * Nombre d'actions émises : 87
- * Total valeur nominale : 87 euros
- * Total prime émission : 148.757,82 euros

L'assemblée générale du 11 octobre 2023 a approuvé l'apport des actions de la société TOPTEx CUBE par les sociétés CASRA CAPITAL et CREDIT AGRICOLE DES SAVOIES CAPITAL pour un montant global de 311.376,52 euros, prime d'émission incluse :

- * Nombre d'actions émises : 182
- * Total valeur nominale : 182 euros
- * Total prime émission : 311.194,52 euros

- Emission de 3 emprunts obligataires

La société a émis 3 nouveaux emprunts obligataires en 2023, voir les caractéristiques dans le paragraphe spécifique, Le montant global souscrit et versé est de 2.489.302 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Évènements post-cloture

La société Advanced Shoe Factory 4.0, filiale de la Société, a réalisé en juillet 2024 plusieurs augmentations de capital auprès de ses actionnaires historiques et d'un nouvel actionnaire pour un montant total, primes d'émission comprises, de 5.989.582,29 euros dont 3 039 600,40 euros étant intégralement libérés par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société, et 2.949.981,89 euros, étant intégralement libérés par versements bancaires en fonds immédiatement disponibles.

Chamatex Group a participé à ces opérations à hauteur de 2.651.679,44 euros par compensation avec des créances qu'elle détenait sur la société Advanced Shoe Factory 4.0, et à hauteur de 349.996,89 euros par versement bancaire. Préalablement à la réalisation de ces opérations, la Société détenait 55 % du capital social d'Advanced Shoe Factory 4.0, pourcentage porté à 53,4 % à l'issue de celles-ci.

Ces augmentations de capital devraient permettre à ASF 4.0 de poursuivre les développements industriels et commerciaux afin d'atteindre la rentabilité opérationnelle et de moins dépendre du soutien de Chamatex Group pour financer ses opérations.

La société Chamatex SAS dont Chamatex Group est l'unique actionnaire a pris la décision en avril 2024 d'arrêter les activités de sa filiale Moulinage de la Volane suite à la perte d'un client important, et de fusionner par voie de Transfert Universel de Patrimoine les activités de production de sa filiale Natexprod avec ses propres activités. Par ailleurs, la société Chamatex SAS a également décidé en mai 2024 de fermer l'usine de sa filiale Rocle SAS à Tarare et de relocaliser les activités de tissage de cette dernière à Ardoix.

Chamatex Group est caution d'un emprunt de 7,5 millions d'euros souscrit par sa filiale Chamatex SAS en décembre 2022 auprès de différents prêteurs. Au 31 décembre 2023, cette dernière ne respectait pas le ratio financier (covenant) et certains engagements contractuels rendant donc la dette financière immédiatement exigible. Chamatex SAS a sollicité auprès des prêteurs qu'ils renoncent à se prévaloir de l'exigibilité des sommes dues et a obtenu leur accord à l'unanimité en juin 2024. L'exigibilité contractuelle de la dette n'est donc pas modifiée à la clôture de l'exercice 2023.

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2017-01 du 5 mai 2017 relatif à la modification des annexes et du règlement ANC 2016-07 du 4 Novembre 2016 homologué en date du 26 Décembre 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Il est précisé que le principe de continuité d'exploitation, dont la direction a apprécié le bien fondé, a été appliqué pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023, compte tenu de la capacité de la Société à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières à court terme, concrétisée par :

1/ le renforcement significatif des capitaux propres de sa filiale ASF 4.0 intervenu en juillet 2024 grâce au soutien de ses actionnaires historiques et d'un nouvel actionnaire, réalisé par incorporation de comptes courants (3 039 600 euros) et par souscriptions en numéraire de nouvelles actions (2 949 982 euros), permettant à ASF 4.0 de financer de manière autonome le développement de ses activités sur les prochains mois avec l'objectif d'atteindre l'équilibre opérationnel et de moins solliciter Chamatex Group pour assurer le financement de ses besoins d'exploitation, permettant ainsi à Chamatex Group d'allouer ses ressources aux développements des autres filiales du groupe

2/ les opérations de recapitalisation menées actuellement et visant à renforcer d'environ 2 millions d'euros les capitaux propres de Chamatex Group grâce au soutien de ses actionnaires historiques, et donc de continuer à assurer le financement de l'ensemble de ses filiales dont la société

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

Immobilisations financières

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition.

Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise ; Elle est déterminée, selon les caractéristiques propres à chaque filiale, par rapport aux capitaux propres ré-estimés de la filiale, à sa rentabilité et à ses perspectives d'avenir, notamment à travers l'actualisation des flux futurs de trésorerie.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou implicite.

Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Emprunts obligataires

- Exercice 2020

La société a procédé à l'émission de 2.000 obligations convertibles en actions (les "OCA1") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- * Prix unitaire : 1.000 euros
- * Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- * Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- * Prime de non conversion : 10 % l'an, payée en cas de non conversion.

Elle a également procédé à l'émission de 1.032 obligations convertibles en actions (les "OCA2") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- * Prix unitaire : 1.000 euros
- * Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- * Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- * Prime de non conversion : 10 % l'an, payée en cas de non conversion.

- Exercice 2022

La société a procédé à l'émission de 1.638 obligations convertibles en actions (les "OCA2022-1") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- * Prix unitaire : 1.546,34 euros
- * Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- * Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- * Prime de non conversion : 10 % l'an, payée en cas de non conversion.

Elle a également procédé à l'émission de 819 obligations convertibles en actions (les "OCA2022-2") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- * Prix unitaire : 1.546,34 euros
- * Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- * Intérêts : taux fixe de 3 % l'an.
- * Prime de non conversion : 10 % l'an, payée en cas de non conversion.

- Exercice 2023

La société a procédé à l'émission de 402 obligations convertibles en actions (les "OCA 2023") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- * Prix unitaire : 1.710,86 euros
- * Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 09/10/2030.
- * Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
- * Prime de non conversion : 9 % l'an, payée en cas de non conversion.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Elle a également procédé à l'émission de 1.092 obligations convertibles en actions (les "OCA A 2023") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- * Prix unitaire : 1.710,86 euros
- * Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- * Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
- * Prime de non conversion : 13 % l'an, payée en cas de non conversion.
- * L'empunt est émis en 2 tranches : T1 de 702 obligations et T2 de 390 obligations
- * Au 31/12/2023, seul la tranche T1 est versée.

Elle a également procédé à l'émission de 546 obligations convertibles en actions (les "OCA B 2023") dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- * Prix unitaire : 1.710,86 euros
- * Conversion des OCA : à l'initiative des obligataires, à compter de leur souscription et jusqu'au 22/07/2027.
- * Intérêts : taux fixe de 4 % l'an.
- * Prime de non conversion : 13 % l'an, payée en cas de non conversion.
- * L'empunt est émis en 2 tranches : T1 de 351 obligations et T2 de 195 obligations
- * Au 31/12/2023, seul la tranche T1 est versée.

Une provision pour risques a été constituée à la clôture relative aux primes de non conversion.
Le montant comptabilisé au 31/12/2023 s'élève à 1.532.999,78 euros.

Charges à répartir

Au cours de l'exercice, la société a engagé des frais afin d'émettre des obligations convertibles.
Le montant des frais d'émission des obligations convertibles est de 45.795,02 euros..
Cette somme figure dans les frais d'émission d'emprunt à étaler. Elle est amortie sur la durée du contrat des obligations convertibles.
La dotation aux amortissements comptabilisée sur l'exercice clos au 31/12/2023 est de 29.712,52 euros.
Le solde du compte de charge à étaler au 31/12/2023 s'élève à 146.131,33 euros.

Actions gratuites

En 2020, 55 actions gratuites ont été attribuées.
A cet effet, une réserve indisponible a été constituée pour 55k€.
Les actions sont en cours d'acquisition au 31/12/2023.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La convention collective appliquée est celle de la Metallurgie

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,17 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 60 à 67 ans
- Taux de rotation du personnel : faible
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2022

Les engagements correspondants de 76.015,67 € n'ont pas été constatés sous la forme de provision

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	287 586		1 300			288 886
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	287 586		1 300			288 886
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 077					7 077
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 077					7 077
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	13 368 550		794 161			14 162 711
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	15 000					15 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 383 550		794 161			14 177 711
TOTAL		13 678 213		795 461			14 473 674

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	200 514	61 692		262 205
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	200 514	61 692		262 205
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 513	1 415		2 928
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 513	1 415		2 928
TOTAL		202 026	63 107		265 133

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	18 883						45 153
TOTAL	18 883						45 153
TOTAL GENERAL NON VENTILE			18 883				18 883

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	26 270	18 883		45 153
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	26 270	18 883		45 153
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	894 357	638 643		1 533 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	894 357	638 643		1 533 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	920 627	657 526		1 578 153
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		638 643 18 883		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations		
	Prêts (1) (2)		
	Autres immobilisations financières	15 000	15 000
	Clients douteux ou litigieux		
	Autres créances clients	995 152	995 152
	Créances représentatives des titres prêtés		
	Personnel et comptes rattachés	57 365	57 365
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
	Impôts sur les bénéfices		
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 218	26 218
	Autres impôts, taxes versements assimilés		
	Divers		
	Groupe et associés (2)	3 344 714	3 344 714
	Débiteurs divers	48 823	48 823
	Charges constatées d'avances	1 049	1 049
	TOTAL DES CREANCES	4 488 322	4 473 322
			15 000
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice		
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		

31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
9 334 293	13 635	8 632 893	687 766
2 031	2 031		
260 525	260 525		
87 155	87 155		
76 438	76 438		
166 173	166 173		
3 973	3 973		
1 637	1 637		
2 070	2 070		
9 934 295	613 637	8 632 893	687 766
2 489 301			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		7 827,00	1,1948	9 352,00
	Emises pendant l'exercice		269,00	1,0000	269,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		8 096,00	1,1884	9 621,00

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		63 399
Autres créances clients		16 718
<i>Clients - factures à établir</i>	<i>16 718</i>	
Autres créances		46 680
<i>Rrr à obtenir et avoirs non parvenues</i>	<i>18 000</i>	
<i>Divers - produits à recevoir</i>	<i>28 680</i>	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		322 404
Emprunts obligataires convertibles		13 635
<i>Int.courus s/emp.oblig.convertibles</i>	<i>13 635</i>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 031
<i>Intérêts courus à payer</i>	<i>2 031</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		180 839
<i>Fournisseurs -fres non parvenues</i>	<i>180 839</i>	
Dettes fiscales et sociales		123 829
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	<i>65 267</i>	
<i>Provision 13° mois</i>	<i>393</i>	
<i>Provision primes</i>	<i>19 583</i>	
<i>Charges sociales s/congés à payer</i>	<i>28 067</i>	
<i>Provisions charges sociales 13° moi</i>	<i>169</i>	
<i>Taxe apprentissage</i>	<i>330</i>	
<i>Provis charges/primes</i>	<i>8 421</i>	
<i>Etat charges à payer</i>	<i>1 600</i>	
Autres dettes		2 070
<i>Divers - charges à payer</i>	<i>2 070</i>	

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Etat exprimé en euros		31/12/2023		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus			
							Brute	Nette		
A. Renseignements détaillés										
1. Filiales (Plus de 50 %)										
CHAMATEX						3 100 500	10 289 107	100,00	7 627 240	7 627 240
ADVANCED SHOE FACTORY 4.0						2 411 170	(2 122 587)	55,00	3 200 145	3 200 145
TOPTEx CUBE						438 082	(943 238)	90,00	2 885 722	2 885 722
INSOFT						301 230	(366 422)	54,00	324 997	324 997
TEXINN LAB						50 000	39 832	50,00	25 000	25 000
2. Participations (10 à 50 %)										
1. Filiales (Plus de 50 %)										
CHAMATEX										
ADVANCED SHOE FACTORY 4.0										
TOPTEx CUBE										
INSOFT										
TEXINN LAB										
2. Participations (10 à 50 %)										